



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte scolaire

Question écrite n° 104471

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur le débat sur la carte scolaire. En effet, le début septembre 2006 a vu s'ouvrir un débat très contradictoire sur l'intérêt de maintenir ou de supprimer la carte scolaire dans notre pays. Cette carte scolaire, qui date de 1963, a été depuis lors un instrument premier très important de mixité sociale pour permettre un équilibre entre les couches sociales et les quartiers. Il est vrai que les contextes urbains ont beaucoup évolué et que le nombre de demandes de dérogations a considérablement augmenté dans de nombreuses villes. Le débat sur la carte scolaire ne doit pas être idéologique, mais pratique et décentralisé, selon des situations très différenciées, notamment dans les communes à l'urbanisme et à la sociologie dissemblables. L'avis des parents, chargés d'établissements et élus locaux de notre pays doit être recueilli au plus vite pour que ce débat puisse s'ouvrir dans de bonnes conditions dans les semaines qui viennent ! Cette action est indispensable si l'on veut éviter que ce débat ne devienne pas trop polémique. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104471

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9693